

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 81

AMENDEMENT

présenté par
Mme Mette

ARTICLE 10

À la fin de l'alinéa 44, substituer aux mots :

« réalisation du délit »

les mots :

« commettre cette infraction ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.